

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS,
ET DE LA SANTÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOINS

Sous-direction des ressources humaines
du système de santé

Bureau des ressources humaines hospitalières (RH4)

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE
LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES
HUMAINES

Service des personnels enseignants de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion
des enseignants-chercheurs

Département des personnels enseignants-chercheurs des
disciplines de santé

Paris, le **27 NOV. 2018**

A

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé
Mesdames et Messieurs les directeurs généraux de centres hospitaliers universitaires
Mesdames et Messieurs les directeurs d'unité de formation et de recherche de médecine

Objet : Date de prise de fonctions des internes aux semestres de mai 2019 et novembre 2019

Nous vous informons que les dates de prise de fonctions des internes pour le semestre de mai 2019 et pour le semestre de novembre 2019 sont respectivement fixées au jeudi 2 mai 2019 et au lundi 4 novembre 2019.

Les intéressés poursuivront donc leurs fonctions d'interne jusqu'au mardi 1^{er} mai 2019 inclus pour le semestre en cours et jusqu'au dimanche 3 novembre 2019 inclus pour le semestre suivant.

Ceux d'entre eux qui seront recrutés en qualité de chef de clinique-assistant ou d'assistant hospitalier universitaire, ou en qualité d'assistant généraliste ou d'assistant spécialiste des hôpitaux, prendront donc leurs fonctions le 2 mai 2019 au matin en ce qui concerne le prochain semestre et le 4 novembre 2019 au matin pour le semestre suivant. Par ailleurs, afin qu'ils ne soient pas pénalisés dans le déroulement de leur carrière par cette modification du calendrier, il convient que la date d'effet de leur nomination sous l'une ou l'autre de ces qualités soit maintenue au 2 mai 2019 ou au 2 novembre 2019.

Cependant, les internes, qui terminent leurs cursus et ne souhaitent pas poursuivre par un post-internat, pourront arrêter leurs fonctions au 30 avril 2019 pour le semestre en cours ou au 31 octobre 2019 pour le semestre suivant.

Pour la ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'offre de soins
La cheffe de bureau
des ressources humaines hospitalières

Odile BRISQUET



Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'innovation
La cheffe du département des personnels enseignants-
chercheurs des disciplines de santé

Marie MAUFFRET-VALLADE

